

Direction des Ressources Humaines Pôle GPEC

Formation - Recrutement - Mobilité

Profil de poste

Libelle du poste : APPRENTI CUISINIER (F/H)

Direction - Service : DAE - ERG - Restauration Scolaire

Contrat d'apprentissage

II - DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Sous la conduite du chef de cuisine, l'apprenti participe à la réalisation de la production journalière des repas dans le respect des règles de sécurité sanitaire des aliments et selon les critères qualitatifs définis.

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

	■ Participer à la réception et au contrôle des denrées alimentaires – donner l'alerte si nécessaire en cas de non-conformité décelée
PRODUCTION – ENTRETIEN	 Participer à la production journalière des repas en application stricte des règles de sécurité sanitaire des aliments - donner l'alerte si nécessaire ne cas de non-conformité décelée
	■ Procéder au nettoyage et à l'entretien des matériels et des locaux
	S'adapter aux évolutions réglementaires

III - COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR	 Etre en formation dans le secteur de la restauration Connaître des techniques culinaires Connaître et pratiquer la méthode HACCP Connaître les règles de sécurité en restauration
SAVOIR - FAIRE	■ Etre habile et rapide dans l'exécution
APTITUDE / QUALITE	 Avoir une capacité d'adaptation et d'initiatives Etre capable de rendre compte de son activité Etre capable de travailler en équipe

IV - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Positionnement hiérarchique :	N+1 : Chef de cuisine N+2 : Responsable adjoint restauration
Lieu de travail :	Cuisines
Temps de travail : Horaire de travail :	En fonction du planning de l'apprenti
Particularités ou contraintes du poste :	 Avoir une capacité physique pour travailler debout et porter des charges Doit être reconnu apte à la manipulation des denrées alimentaires Les congés doivent être posés pendant les congés scolaires et les mercredis.

DRH – Pôle GPEC 1/1